



Récupération de biens suite à une enquête

Par **Rhadmanthe**, le **10/02/2024** à **19:55**

Bonjour, une perquisition a eu lieu chez moi il y a plusieurs mois, suite à une affaire d'un proche. Plusieurs de mes biens ont été perquisitionnés, l'affaire a été jugé il ya quelque mois.

Pouvez-vous m'indiquer la procédure à suivre pour récupérer mes bien

Le jugement a été rendu

En vous remerciant par avance

Par **Marck.ESP**, le **10/02/2024** à **20:50**

Bonsoir et bienvenue

Pour la justice, la notion de pièces à conviction...Ou pas... est primordiale.

Si ce n'est pas le cas, il faut vous adresser au tribunal (le greffe)qui a jugé l'affaire.